

Année 2026-2027

INSCRIPTIONS ET TARIFICATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Ecoles publiques maternelles et élémentaires
La Chalotais - Noël du Fail



CONTACTS

Maternelle La Chalotais

✉ gm.chalotais@vernsurseiche.fr

☎ 06 04 67 08 55

Élémentaire La Chalotais

✉ ge.chalotais@vernsurseiche.fr

☎ 06 04 67 08 81

Maternelle Noël du Fail

✉ gm.noeldufail@vernsurseiche.fr

☎ 06 04 67 31 98

Élémentaire Noël du Fail

✉ ge.noeldufail@vernsurseiche.fr

☎ 06 09 16 78 36

HORAIRES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI

- **Le matin avant la classe de 7h30 à 8h20** : réveil du corps et du cerveau en douceur, lectures, jeux de société, jeux symboliques ...
Accueil du matin fermé le jour de la rentrée.
- **Le midi de 12h à 14h** : accueil possible dès 13h20 pour les externes.
- **Le soir après la classe de 16h30 à 18h45** : goûter, TAP ou jeux libres, aide aux devoirs

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	RESTAURANT SCOLAIRE (Tarif au repas)	PANIER REPAS <i>fourni par les familles</i> <i>Pour les PAI ou grève de la restauration</i>	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE AVEC GOÛTER (Tarif à la 1/2 heure)	ATELIERS TAP du CP au CM2 (Tarif à la présence)
De 0 à 400	1 €	0,61 €	0,15€	0,55 €
De 401 à 500	1 €	0,61 €	0,15 €	0,55 €
De 501 à 600	2 €	1,20 €	0,30 €	1 €
De 601 à 700	2,88 €	1,64 €	0,41 €	1,58 €
De 701 à 800	3,41 €	1,88 €	0,47 €	1,86 €
De 801 à 900	3,87 €	2,17 €	0,54 €	2,11 €
De 901 à 1 030	4,37 €	2,46 €	0,61 €	2,39 €
De 1 031 à 1 170	4,90 €	2,70 €	0,68 €	2,67€
1 171 et plus	5,16 €	2,86 €	0,72 €	2,80 €
Hors Vern (sauf enfant scolarisé en classe ULIS)	5,37 €	4,34 €	1,08 €	4,20 €
En cas de dépassement horaire			+ 5,09 €	
Repas pris sans réservation + 4 €				

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2026/2027

**Enfant déjà scolarisé dans
une école publique vernoise**

**Avant le dimanche 23 août,
connectez-vous à votre espace
sur le Portail Familles pour :**

ÉTAPE 1

**Vérifier et mettre à jour
vos informations.**

Quotient familial, carnet
de vaccination, personnes
autorisées à venir récupérer vos
enfants, coordonnées...

ÉTAPE 2

Réserver :

- les repas à la cantine
(jusqu'au dimanche de la
semaine S-2*)
- l'accueil du soir (jusqu'à
la veille)

*L'accueil du matin et du midi ne nécessitent
pas de réservation.*

ASTUCE PRATIQUE

Favoriser la connexion sur
ordinateur pour effectuer vos
inscriptions/réservations.

**Nouveaux élèves
en 2026/2027**

Avant le dimanche 23 août :

ÉTAPE 1

**Créez votre espace personnel
Portail Familles**

en complétant le formulaire de
création disponible sur le site de
la ville ou à l'accueil de la mairie.
Retournez-le par mail à :
portailfamilles@vernsurseiche.fr

ÉTAPE 2

**Inscrivez vos enfants aux
services périscolaires.**

Accueil du matin, restauration
scolaire, accueil du midi (pour
les externes), accueil du soir,
ateliers TAP (du CP au CM2
uniquement).

ÉTAPE 3

Réservez :

- les repas à la cantine
(jusqu'au dimanche de la
semaine S-2*)
- l'accueil du soir (jusqu'à
la veille)

*L'accueil du matin et du midi ne nécessitent
pas de réservation.*

** Exemple : Pour la semaine du 14 au 18 septembre,
réservation au plus tard le dimanche 6 septembre.*

RÉSERVATIONS

ANNULATION

ACCUEIL DU MATIN	Pas de réservation
RESTAURATION SCOLAIRE	Réservation jusqu'au dimanche de la semaine S-2*
ACCUEIL DU MIDI <i>(pour les externes)</i>	Pas de réservation
ACCUEIL DU SOIR	Réservation jusqu'à la veille
ATELIERS TAP <i>(du CP au CM2)</i>	Réservation auprès des référents périscolaires

En cas d'absence sans motif, la prestation réservée sera facturée.

Une **dérogation** sera accordée pour événements exceptionnels (décès, problèmes de santé, maladie, service d'urgence professionnel justifié).

Le motif doit être précisé dans un délai d'une semaine via la rubrique « signalement d'absence » du Portail Familles ou par mail :
✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr

QUOTIENT FAMILIAL

Pour les enfants vernois et les enfants scolarisés en classe ULIS, la tarification dépend de votre quotient familial.

Merci de vérifier que les **informations d'identité** renseignées sur le Portail Familles sont **identiques** à celles enregistrées auprès de votre caisse d'allocations (CAF ou MSA).

FACTURATION

Les **factures** sont établies au mois. Merci de vérifier vos factures mois par mois.

Les **régularisations** doivent être demandées dans le mois suivant l'édition de la facture.

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

L'accueil de votre enfant nécessite un **Projet d'Accueil Individualisé (régimes alimentaires, allergie, asthme...)** ? Rapprochez-vous du directeur d'établissement ou du service Éducation et vie de la cité de la mairie :

☎ 02 99 04 81 26 ✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr